

# Les limites du microcrédit dans la lutte contre la pauvreté : l'exemple du travail des enfants

*Anais Hamelin\**

## Introduction

Le travail des enfants est une des conséquences notoires de la pauvreté, s'il a presque disparu dans les sociétés occidentales, il perdure de manière systématique dans les pays en voie de développement. L'estimation de l'amplitude du phénomène est malaisée du fait des difficultés rencontrées pour recueillir les données. En effet, le travail des enfants se déroule essentiellement dans le milieu familial ou dans l'illégalité, il est donc difficile d'en obtenir un recensement exact.

Selon l'organisation internationale du travail (OIT), un enfant qui est économiquement actif plus d'une heure par semaine quand il a entre 5 et 12 ans et plus de quatorze heures par semaine quand il a entre 12 et 14 ans, est considéré comme un actif. À partir de cette définition, le programme statistique d'information et de contrôle du travail des enfants (SIMPOC) a, en 2002, estimé que 211 millions, soit 18 % des enfants entre 5 et 14 ans travaillent dans le monde. Bien évidemment derrière ce chiffre se dissimule une réalité contrastée. Tout d'abord, les continents ne sont pas touchés dans les mêmes proportions : si en Chine le travail des enfants ne concerne que 5 % d'entre eux, en Afrique on estime que près de 35 % des enfants travaillent. Par ailleurs, les conditions de travail peuvent être très variables. On estime que 70 % du travail des enfants a lieu en milieu rural où l'enfant travaille dans la ferme familiale. Mais d'autres enfants sont confrontés à des conditions de travail beaucoup plus dures dans l'industrie, voire même inhumaine telles que la prostitution ou les enfants soldats.

Face à ce phénomène, le sentiment général est l'indignation et implique souvent une demande politique de lutte contre le travail des enfants. Cependant, il faut être prudent quant aux solutions à envisager car elles peuvent avoir des effets pervers notamment sur le bien-être de l'enfant. En effet, le travail des enfants affecte le bien-être de l'enfant par deux effets contradictoires : d'une part il permet d'améliorer le revenu du ménage et donc il est susceptible d'améliorer les conditions de vie de

---

\* Doctorante en Gestion à l'Université Robert Schuman (Strasbourg III), LARGE – Anais.Hamelin@urs.u-strabg.fr.

l'enfant ; d'autre part il a un impact négatif sur sa scolarité. On distingue deux grandes catégories de mesures mises en place pour lutter contre le travail des enfants : des mesures coercitives et incitatives. L'abolition législative constitue l'exemple type d'une mesure coercitive visant à éliminer le travail des enfants. Cependant, ce type de mesure peut mettre en danger la survie de l'enfant si le revenu qu'il apporte par son travail est essentiel pour assurer la subsistance du ménage. C'est pour cela que de plus en plus de mesures incitatives, prenant en compte l'environnement défavorable dans lequel vit l'enfant, sont mises en place. Tenter de lutter contre le travail des enfants suppose donc de connaître précisément le contexte dans lequel l'enfant évolue. En effet, les mesures à mettre en place pour tenter d'endiguer le travail des enfants dépendent essentiellement des facteurs à l'origine de cette offre de travail.

L'approche la plus courante pour expliquer le travail des enfants est la pauvreté des ménages. Ainsi, Basu et Van [1998] considèrent le non-travail des enfants comme un bien de luxe. Ils définissent l'axiome du luxe : « une famille enverra son enfant sur le marché du travail seulement si en l'absence du revenu de l'enfant les ressources du ménage deviennent trop faibles » [Basu, Van, 1998, p. 416] pour assurer sa subsistance. La réciproque de l'axiome du luxe implique que si les revenus des parents sont trop faibles pour assurer un certain niveau de subsistance à la famille, alors les enfants doivent travailler. La faiblesse des revenus des parents, soit la pauvreté, apparaît dès lors comme le déterminant essentiel du travail des enfants. Cet axiome est largement vérifié par les études empiriques. On peut citer l'étude de Nagaraj [2002], réalisée en Inde à Tamil Nadu et Karnataka. Cette étude confirme l'hypothèse selon laquelle une augmentation des revenus permet de réduire le travail des enfants. En effet, il démontre que le nombre d'enfants scolarisés augmente lorsque les dépenses mensuelles par personne augmentent. Ainsi, dès que le revenu du ménage est assez élevé, les enfants sont retirés du marché du travail et envoyés à l'école.

Mais la définition du concept de pauvreté pose problème du fait de la multiplicité de situations que ce terme désigne [Kanbur, Squire, 2003]. La première est la définition de la pauvreté en termes de pouvoir d'achat et de revenu, correspondant à l'approche de l'axiome du luxe. La seconde est une notion plus large englobant d'autres dimensions du niveau de vie, comme la longévité, l'instruction et la santé. Finalement, ce concept a évolué vers la notion de vulnérabilité en intégrant le risque.

Nous proposons d'étudier dans quelle mesure le micro crédit peut être un outil efficace de lutte contre le travail des enfants. Nous distinguons deux utilisations du micro crédit, il peut être utilisé comme un outil dans le long terme ou comme un « palliatif » pour faire face à des situations difficiles à court terme.

Dans un premier temps, nous verrons quels ont été les premiers développements théoriques concernant l'impact du micro crédit sur le travail des enfants. Nous mettrons en exergue le fait que cette utilisation pose des problèmes, tant théoriquement qu'empiriquement. Par conséquent, l'utilisation du micro crédit comme outil de lutte contre le travail des enfants ne semble pas constituer une solution durable.

Dans un second temps, nous verrons quelles sont les potentialités et les limites de l'utilisation du micro crédit comme palliatif à la vulnérabilité des ménages.

### **Les dangers de l'utilisation du micro crédit pour lutter structurellement contre le travail des enfants**

L'apparition du micro crédit comme outil de lutte contre le travail des enfants date de la fin des années 1990. Les premiers auteurs à s'être véritablement penchés sur la question sont Baland et Robinson [2000] et Ranjan [1999, 2001]. Pour ces auteurs, le micro crédit, et plus largement l'accès aux outils financiers, peuvent être des outils efficaces dans la lutte contre le travail des enfants. Ces deux modèles reposent sur l'idée que l'accès au crédit permet d'emprunter sur des revenus futurs et donc constitue un moyen d'assurer à la fois la survie et l'éducation des enfants<sup>1</sup>. Cependant, l'utilisation du micro crédit dans un cadre structurel est de plus en plus remise en question tant théoriquement, qu'empiriquement.

Le micro crédit constitue un outil de lissage inter générationnel de la consommation car il permet d'emprunter sur les revenus futurs des enfants. Ces modèles s'inscrivent donc dans une optique de long terme et tentent de fonder les vertus du micro crédit en tant qu'outil de lutte contre le travail des enfants.

L'analyse s'inscrit dans le cadre développé par Friedman [1957] du revenu permanent. En effet, la famille cherche à lisser son revenu dans le temps, de génération en génération. Ainsi le ménage prend ses décisions de consommation en fonction de ses revenus présents mais aussi futurs. L'objectif du ménage est la maximisation de la valeur actuelle<sup>2</sup> de ses revenus. Cette valeur actuelle nette est composée des revenus actuels des parents et des enfants s'ils travaillent, ou s'ils vont à l'école de leurs revenus futurs actualisés. Le phénomène du travail des enfants est donc perçu comme résultant d'un arbitrage entre revenus présent (travail) et revenus futurs actualisés (amélioration des revenus futurs permise par l'éducation).

Dans ce cadre, le premier facteur pouvant expliquer le travail des enfants est l'égoïsme des parents impliquant une préférence pour la consommation présente. Si tel est le cas le facteur d'actualisation (poids que l'on attribue au présent) devient très élevé ce qui réduit la valeur actuelle des salaires futurs. Si l'on fait l'hypothèse extrême que les parents sont totalement égoïstes alors ils ne prennent leur décision qu'en fonction de leur consommation présente. Dès lors, leur intérêt est que les enfants travaillent ce qui permet d'augmenter leurs revenus et donc leur consommation. Bien que l'hypothèse d'égoïsme parental ne puisse pas être formellement écartée, il est concevable de considérer que ce n'est pas là la cause essentielle du travail des enfants.

1. Quand nous parlons de financement de l'éducation nous n'entrons pas dans le débat du coût réel de l'éducation mais il s'agit en fait d'un coût d'opportunité, soit du manque à gagner pour la famille si l'enfant va à l'école plutôt que de travailler.

2. La valeur actuelle d'un investissement (ici l'éducation de l'enfant) représente la valeur des flux futurs liés à cet investissement (ici le salaire futur de l'enfant), actualisé à un taux qui prend en compte la préférence pour le présent.

Si l'on réfute l'hypothèse d'égoïsme parental le travail des enfants peut néanmoins persister si éducation et travail ne constituent pas des activités « substituables ». Au niveau empirique, un certain nombre d'études confirment un effet négatif du travail des enfants sur leur niveau d'éducation [Patrinos, Psacharopoulos, Volez, 1994 ; Akabayashi, Psacharopoulos, 1999 ou encore Heady, 2003]. Il faut néanmoins relativiser cet impact, une heure de travail des enfants ne signifie pas une diminution d'une heure de présence à l'école [Raivaillon, Wodon, 2000]. Le travail des enfants peut donc être considéré comme un frein à l'éducation, mais en aucun cas comme une barrière. Dès lors, éducation et travail constituent des substituts imparfaits<sup>3</sup>.

Enfin, le travail des enfants peut persister si la « rentabilité<sup>4</sup> » de l'éducation est trop faible et ne permet donc pas une amélioration des salaires futurs. Dans la logique de leurs modèles, le retrait des enfants du marché du travail n'a de sens que si en contrepartie de l'éducation qu'ils reçoivent leurs revenus futurs sont plus élevés. Or, l'hypothèse forte selon laquelle le niveau d'éducation a un impact positif sur les revenus futurs des enfants est contestée. Pour les tenants des théories du capital humain recevoir une éducation permet d'accumuler du capital humain et donc de recevoir un meilleur salaire à long terme. Cependant, de nombreux travaux mettent en avant le fait que l'éducation n'est pas l'unique déterminant du salaire futur de l'enfant. En effet, l'éducation permet d'améliorer la rémunération si et seulement s'il existe une demande de travail qualifié. De plus, certains travaux empiriques [Beegle, Dehejia, Gatti, 2005] montrent que les enfants qui ont travaillé ont plus de chance d'avoir un salaire supérieur à ceux qui n'ont pas travaillé. Ceci, suggère que « la rentabilité » de l'expérience professionnelle est supérieure à celle de l'éducation et donc qu'au final le travail des enfants pourrait avoir un effet net positif sur leur salaire futur. Par conséquent, l'hypothèse d'un lien positif entre éducation et niveau de salaire futur demeure contestable et peu confirmée par les faits.

Si l'on admet que les parents sont mus par un sentiment de solidarité intergénérationnelle et que le fait de recevoir une éducation augmente l'espérance de salaires futurs, alors en empruntant aujourd'hui pour financer l'éducation de leurs enfants les parents réalisent un investissement rentable s'ils privilégient l'éducation de leurs enfants. Si ces hypothèses sont vérifiées et que le travail des enfants perdure c'est qu'il existe des imperfections sur le marché du crédit. Ce phénomène est d'autant plus important dans des situations où la richesse initiale est faible comparativement au revenu futur des enfants. Les parents ont alors la volonté de lisser leur consommation dans le temps. Afin de le faire ils pourraient recourir à l'emprunt, mais ils n'y ont pas accès. Dans ce cas le travail de l'enfant est un moyen inefficent

---

3. Ces modèles supposent implicitement que les parents arbitrent entre le niveau de consommation présente du ménage et le niveau de d'éducation des enfants (qui est censé augmenter leurs revenus futurs). Ainsi, plus les enfants travaillent moins ils ont de temps pour recevoir une éducation. Dès lors, les parents doivent décider de la répartition du temps de l'enfant entre éducation et travail.

4. Nous entendons par rentabilité de l'éducation le gain en termes de niveau de salaire lié au niveau d'éducation.

de transférer des revenus du futur vers le présent. Si l'accès au crédit permet aux ménages d'emprunter sur les revenus futurs de leurs enfants, le travail des enfants cessera du moment que « la rentabilité » de l'éducation reste suffisamment élevée. Dans une étude portant sur l'Afrique du Sud, Edmonds [2006], compare le statut d'enfants résidant avec un adulte éligible à une pension de retraite à celui d'enfants résidant avec des adultes non-éligibles à cette pension. Le fait de recevoir une pension de retraite constitue un revenu futur certain, qui peut servir de garantie à un emprunt. Il observe que les enfants résidant avec un adulte éligible vont en moyenne plus à l'école et travaillent moins d'heures. Ces résultats confirment que la possibilité d'emprunter sur des revenus futurs (ici la pension de retraite) permet aux ménages d'investir dans l'éducation de leurs enfants.

Néanmoins on peut formuler de sévères réserves à l'encontre d'une telle approche. L'utilisation du micro crédit pour transférer des revenus du futur vers le présent, donc son utilisation dans un cadre structurel, repose sur plusieurs hypothèses fortes et peu réalistes. En effet, ces modèles supposent que le crédit est octroyé quand l'enfant est en âge d'être scolarisé et est remboursé quand ce dernier travaillera. L'hypothèse sous jacente est que l'accumulation du capital humain par cet enfant scolarisé lui permettra de toucher des revenus supérieurs lui permettant de rembourser son emprunt. L'autre hypothèse est qu'il existe une solidarité intergénérationnelle au sein du ménage. Les parents sont altruistes envers leurs enfants et préfèrent donc qu'ils aillent à l'école pour accumuler du capital humain. Quant aux enfants, ils sont altruistes envers leurs parents et rembourseront dans le futur l'emprunt contracté dans leur enfance. Si ces modèles mettent en avant les potentialités du micro crédit dans la lutte contre le travail des enfants, l'hypothèse sous jacente de solidarité intergénérationnelle en limite sa portée pratique. En effet, aucun contrat de crédit ne peut raisonnablement être mis en place sur un revenu futur très incertain, de plus, en tant que mineur, l'enfant ne peut s'engager dans ce type de contrat.

Par ailleurs, le financement procuré par le micro crédit peut être utilisé à d'autres fins que le financement de l'éducation des enfants et peut même être la source d'une augmentation du travail des enfants. On peut donc s'inquiéter de l'effet de ces mesures sur la demande de travail des enfants. Ainsi, Bhalotra et Heady [2003] introduisent la notion de paradoxe de la richesse. Ce paradoxe découle de l'observation que les enfants dans les ménages à forte richesse agricole ont une probabilité plus élevée de travailler que ceux de ménages pauvres en terre. Cette observation remet en cause le lien entre pauvreté et travail des enfants. Pour l'expliquer les auteurs mettent en avant un effet de création de demande de travail des enfants. Cette création de demande provient d'échecs sur le marché du travail. Ses échecs ont deux sources principales d'une part l'existence d'aléa moral et d'autre part la saisonnalité du travail de la terre. Les problèmes d'aléa moral sont surtout présents quand l'entreprise familiale est une entreprise commerciale. En effet ils proviennent d'un manque de confiance envers le personnel extérieur, notamment par crainte de vol, qui pousse donc les parents à préférer confier le magasin à l'enfant. Les problèmes de saisonnalités sont liés au cycle spécifique du

travail de la terre. Le ménage peut donc être confronté à une insuffisance d'offre de travail et se voit contraint de recourir au travail des enfants. Ce phénomène touche surtout les exploitations de grande taille que les parents ne peuvent exploiter seuls toute l'année. Au niveau empirique, Bhalotra et Heady [2003] observent, au Pakistan et au Ghana, le paradoxe de la richesse pour le travail des filles mais non pour celui des garçons.

D'un point de vue théorique, l'accès au micro crédit structurel a un effet indéterminé sur la décision du ménage quant à l'éducation de ses enfants. D'une part, l'accès au crédit crée un effet de substitution du travail familial. L'accès au crédit permet de relâcher la contrainte de richesse pesant sur le capital circulant de l'entreprise et donc permet de remplacer l'enfant par un travailleur employé. D'autre part, cet accès au crédit a un effet sur la capitalisation de l'entreprise familiale. En effet, plus l'entreprise devient capitalisée plus le produit marginal du travail d'un membre de la famille augmente et donc le coût d'opportunité d'envoyer l'enfant à l'école est d'autant plus élevé. Ainsi, d'un point de vue théorique l'impact du micro crédit sur le travail des enfants est indéterminé, il dépendra de quel effet domine. La demande de travail des enfants est aussi fortement influencée par le type d'activité familial et la spécificité productive des actifs disponibles au sein du ménage. Nkamleu et Kielland [2006] ont testé ce paradoxe sur un échantillon de 1500 fermiers dans le secteur du cacao en côte d'Ivoire en 2002. Ils observent que la taille et le niveau de productivité de l'exploitation agricole a un impact à la hausse sur le travail des enfants du fait d'un coût d'opportunité du non-travail des enfants plus élevé dans ces conditions. Leur étude confirme donc l'effet de capitalisation de l'entreprise. Maldonado, Gonzalez-Vega et Romero [2003], ont étudié trois échantillons de ménages clients d'organisations de microfinance en Bolivie. Leur objectif est de clarifier comment la microfinance peut être amenée à exercer une influence sur les résultats scolaires. Ils observent que l'accès au micro crédit augmente la demande d'accès à l'éducation, confirmant l'effet de substitution de travail familial. Cependant, ils observent également que l'accès au crédit augmente la demande de travail des enfants dans les ménages agricoles ou possédant une entreprise. Par ailleurs, cette augmentation de la demande de travail est dans leur étude expliquée par le remplacement de la mère dans les tâches ménagères et touche par conséquent plus les filles.

Dans une étude portant sur le Pérou, Cassabonne [2006] observe que la probabilité qu'un enfant travaille est plus importante si le ménage possède une entreprise ou une ferme. Inversement, elle observe que l'utilisation du micro crédit à la consommation influence à la baisse le niveau de travail des enfants. Il ressort que l'effet du micro crédit sur le travail des enfants est ambivalent. D'une part, il permet de réduire l'offre de travail des enfants en assurant une augmentation du revenu du ménage. D'autre part, il peut engendrer une augmentation de la demande de travail des enfants, afin de capitaliser l'entreprise ou l'exploitation agricole familiale. De plus cette augmentation du travail des enfants semble aggraver les inégalités de genres dans l'accès à l'éducation. Néanmoins, quand le micro crédit est utilisé à des fins de consommation il ressort de la littérature empirique qu'il a un impact positif sur le travail des enfants.

## **Le micro crédit peut-il se substituer efficacement au travail des enfants quand il est utilisé comme amortisseur des tensions conjoncturelles ?**

Jusqu'à présent nous avons considéré le travail des enfants comme résultant uniquement de la faiblesse structurelle des revenus du ménage. Mais la définition du concept de pauvreté pose problème du fait de la multiplicité de situations que ce terme désigne. Dans la formulation de l'axiome du luxe, la pauvreté est définie en termes de pouvoir d'achat et de revenu. Il y a pauvreté dès lors que les revenus du ménage sont insuffisants pour permettre sa subsistance. Cette approche considère donc la pauvreté comme un phénomène quantifiable de manière absolue et inhérent à la structure de l'économie. Dans l'approche développée dans les premiers modèles proposant le micro crédit comme solution structurelle au travail des enfants, il a été introduit une dimension temporelle à la notion de pauvreté. En effet, la pauvreté est appréciée dynamiquement dans une optique de long terme. Dans ce cadre le travail des enfants ne résulte pas d'une pauvreté absolue dans le temps mais des inefficiences du marché du crédit qui ne permettent pas un transfert inter générationnel des revenus. À présent nous allons nous concentrer sur une troisième approche de la pauvreté : la vulnérabilité.

Le concept de vulnérabilité décrit des situations économiques spécifiques résultant d'un double processus [Chambers, 1991]. La vulnérabilité est une situation dans laquelle coexistent des déterminants non aléatoires (non liés au risque ou structurels) et des déterminants aléatoires (liés au risque ou conjoncturels). Le concept de vulnérabilité se distingue de celui de pauvreté car il intègre une nouvelle dimension à l'analyse : la capacité ou non à gérer efficacement le risque.

Les déterminants non stochastiques (non aléatoires), ou à long terme, de la vulnérabilité sont liés à la situation structurelle de l'économie, il s'agit du niveau de richesse absolu du ménage. Contrairement à la situation décrite par l'axiome du luxe, les ménages ont, dans ce cadre, un niveau de revenu suffisant en moyenne pour subvenir à leurs besoins. Mais ce revenu demeure faible, leur permettant d'atteindre avec difficulté leur niveau de subsistance.

À cette situation s'ajoute la prise en compte des déterminants stochastiques qui impliquent l'existence d'aléas conjoncturels sur les revenus. On peut considérer qu'un ménage est vulnérable si ses dépenses en consommation co-varient avec les chocs sur le revenu [Glewwe & Hall, 1998]. Ceci implique qu'un choc peut aboutir à une situation où le revenu réel du ménage tombe sous le niveau de subsistance même si son revenu y est en moyenne supérieur. Dans ce cadre, les ménages sont exposés au risque de disette, qui désigne la chute du revenu au-dessous du niveau permettant d'assurer la subsistance du ménage.

Cette exposition conjoncturelle résulte du fait que les ménages font face à des revenus non seulement faibles mais aussi plus volatiles et imprévisibles. La vulnérabilité réside donc dans l'incapacité des ménages à lisser leur consommation lorsqu'ils font face à des chocs négatifs sur le revenu. Ceci est particulièrement vrai quand le revenu a pour source principale l'agriculture, où des chocs tels que les sécheresses et les feux de forêt peuvent affecter le niveau de récolte. Les

populations pauvres et rurales sont donc plus particulièrement exposées aux chocs économiques du fait de la volatilité de la faiblesse de leurs revenus.

La vulnérabilité est la combinaison d'une pauvreté structurelle et de tensions conjoncturelles. En effet, associer la vulnérabilité au seul risque (ou tensions conjoncturelles) serait une erreur. Un ménage est vulnérable si et seulement si son niveau de revenu moyen n'est que très légèrement supérieur au seuil de subsistance. Dès lors lutter contre les méfaits de la vulnérabilité suppose à la fois de limiter le risque supporté par les ménages mais aussi d'augmenter leur niveau de revenu absolu.

Un certain nombre de travaux se concentrent sur la possibilité de constitution d'un « bouclier », ou coussin de réserves financières pour se prémunir contre un choc sur les revenus. Ces auteurs, proposent la détention d'actifs durables comme outil de lutte contre la vulnérabilité. Pour Ersado [2006], qui s'est intéressée aux causes de la vulnérabilité dans les zones rurales en Serbie, l'un des principaux déterminants de la vulnérabilité est la non-possession d'actifs durables. En effet, ces derniers déterminent un potentiel de revenus futurs et constituent aussi un moyen de faire face à une mauvaise situation. L'auteur observe que la possession d'actifs durables affecte la réaction du ménage face à un choc en lui permettant de les liquider ou de les utiliser comme garantie pour emprunter. Une telle approche se rapproche des développements d'économies bancaires qui prescrivent la constitution de réserve en fonds propre pour limiter le risque de faillite (Accords de Bâle II).

Cependant, ce qui caractérise les populations vulnérables est souvent le manque d'actif à sa disposition. Dans ce cas, il existe des mécanismes d'ordre social et institutionnel permettant de faire face à ses aléas. Un premier type de réaction peut être le recours à des mécanismes d'ordre social et institutionnel tel que l'entraide et le don. Mais l'efficacité de tels mécanismes est limitée quand le choc touche l'ensemble de la communauté. Dans ce cas ce sont des mécanismes de solidarité intra-familiale qui se substituent à la solidarité communautaire. Le travail des enfants, dans ce contexte, peut être interprété comme faisant partie d'une stratégie pour minimiser les risques d'interruption du courant de revenu du ménage suite à un choc. C'est l'argument soutenu par Deaton et Paxson [1997] pour qui le travail des enfants est une composante de la gestion du risque par le ménage. Au niveau empirique, l'hypothèse de l'utilisation du travail des enfants pour amortir les tensions conjoncturelles sur le revenu du ménage apparaît largement confirmée. C'est le cas en milieu rural comme le confirment les études de Jacoby et Skoufias [1997] et de Beegle, Dehejia et Gatti [2006]. Les premiers ont réalisé une étude en Inde et observent que les enfants sont retirés de l'école suite à des chocs intervenus sur le revenu du ménage. Les seconds dans une étude menée dans la région de Kagera en Tanzanie, observent une augmentation significative du travail des enfants suite à un choc négatif sur les récoltes. Dans une étude portant sur une longue période (1982-1999) Cortes Beri *et al.* [2000] aboutissent aux mêmes conclusions pour les principaux centres métropolitains au Brésil. Leurs résultats suggèrent qu'il existe une corrélation négative significative entre le revenu des

o a n t l' r s t l' h s d e c g' d e f t C b t' f' r  
K , ' t t s u u v n r



le rôle du travail des enfants comme mécanisme pour assurer un flux continu de revenu au ménage. Dans le cas de ménages vulnérables, le travail des enfants peut être utilisé comme mécanisme amortisseur des tensions conjoncturelles. Dans ce contexte, l'offre de travail des enfants constitue un mécanisme d'assurance alternatif pour faire face à des chocs sur le revenu. Cependant, l'accès à l'assurance ou au crédit pourrait peut-être leur permettre de faire face à ces situations de manière plus efficiente. Comme nous l'avons vu précédemment il se peut que le travail des enfants soit inefficace du fait qu'il limite les possibilités d'éducation et donc d'accumulation de capital humain. Dans ce cadre, utiliser le travail des enfants comme amortisseur des tensions conjoncturelles est inefficace car cela représente un coût à long terme. Dès lors l'utilisation d'un mécanisme alternatif n'ayant pas d'impact sur le niveau d'accumulation de capital humain peut être plus efficace.

À présent, nous allons nous interroger sur la potentialité qu'offre l'accès à la finance pour la gestion des risques dans les familles vulnérables. En effet, l'accès au crédit ou à l'assurance peut constituer un outil, pour les familles les plus pauvres, pour faire face à des événements inattendus entraînant une chute soudaine de leur revenu. Pour Jensen [2000] les parents peuvent choisir un niveau inefficace de travail des enfants s'ils ne peuvent pas emprunter pour lisser leur consommation lors de mauvaises périodes. L'accès à la microfinance, et notamment au crédit, est un moyen efficace pour lisser la consommation à court terme. La finance permet un décalage dans le temps entre dépenses et ressources. Prenons l'exemple d'un ménage agricole dont les revenus peuvent fluctuer d'une récolte à l'autre. Quand la récolte est bonne, l'accès à des mécanismes d'épargne peut permettre à ces ménages de mettre de côté des revenus qui pourront être utilisés afin d'assurer un niveau constant de consommation en cas de mauvaise récolte. À l'inverse, en cas de mauvaise récolte, l'accès au crédit peut permettre à ce ménage d'emprunter afin de maintenir sa consommation et de rembourser l'emprunt à une période ultérieure quand la récolte sera meilleure.

De nombreuses études empiriques confirment cette approche. Dehejia & Gatti [2002] utilisent des données macro économiques afin d'étudier la relation entre travail des enfants et accès au crédit, dans différents pays. Ne disposant pas de données sur l'accès au crédit au niveau macro économique ils utilisent comme approximation le niveau de développement financier du pays. Leurs résultats confirment le lien entre travail des enfants et exposition au risque des ménages. En effet, ils observent plus de travail des enfants dans les pays où la volatilité économique est élevée. De plus, cette utilisation du travail des enfants pour faire face à la volatilité des revenus est d'autant plus importante que le niveau de développement financier est faible. Leur étude confirme donc que l'accès au crédit a un impact positif sur le travail des enfants résultant de tensions conjoncturelles. Guarcello, Mealli et Rosati [2003], ont testé, sur des données individuelles, dans quelles limites les facteurs de risque et de vulnérabilité peuvent expliquer le travail des enfants au Guatemala. Ils observent une augmentation du travail des enfants quand les ménages sont vulnérables (exposés à des chocs sur le revenu) et qu'il existe des contraintes d'accès au crédit. Par ailleurs, Fitzsimons [2003] dans une étude réalisée en Indonésie observe un effet positif significatif de l'accès au crédit sur l'éducation



## BIBLIOGRAPHIE

- AKABAYASHI H., PSACHAROPOULOS G. [1999], « The trade-off between child labour and human capital formation : a Tanzanian case study », *Journal of Development Studies*, vol. 35, n° 5, p. 120-140.
- BALAND J.M., ROBINSON J. [2000], « Is child labor inefficient ? », *Journal of political economy*, vol. 108, n° 4, p. 663-679.
- BASU K., VAN P.H. [1998], « The economics of child labor », *The American Economic Review*, vol. 88, n° 3, p. 412-427.
- BEEGLE K., DEHEJIA R., GATTI R. [2005], « Why should we care about child labor ? The education, labor market, and health consequences of child labor », *World Bank Policy Research*, Working Paper 3479.
- BEEGLE K., DEHEJIA R., GATTI R. [2006], « Child Labour and agricultural shocks », *Journal of Development Economics*, à venir.
- BHALOTRA S., HEADY C. [2003], « Child Farm Labor : The Wealth Paradox », *World bank economic review*, n° 17, p. 197-227.
- CASABONNE U. [2006], *Child Labor Response to Household participation in Credit Schemes and Household Income-Generating Activities in Peru*, thesis at Georgetown University, Washington.
- CHAMBERS R. [1991], *Rural development : putting the last first*, Essex, New York Longman.
- CÔRTEZ NERI M., GUSTAFSSON-WHRIGHT E., SEBLACEK G., BIBEIRO da COSTA D., PINTO A. [2000], « Microeconomic Instability and children's human capital accumulation : the effects of idiosyncratic shocks to father's income on child labor, school drop-outs and repetition rates in Brazil », Working Paper.
- DEATON A., PAXSON C. [1997], « Poverty among children and the elderly in developing countries », Research Program in Development Studies Princeton university Princeton, Woodrow Wilson School – Development Studies Paper 179.
- DEHEJIA R., GATTI R. [2002], « Child Labor : The Role of Income Variability and Credit Constraints Across Countries », *World Bank Policy*, Research paper 2767.
- EDMONDS E. [2006], « Child Labor and Schooling Responses to Anticipated Income in South Africa », *Journal of development Economics*, n° 81, p. 386-414.
- EMERSON P., SOUZA A. [2003], « Is there a child labor trap ? Intergenerational persistence of child labor in Brazil », *Economic Development and Cultural Change*, n° 51, p. 375-398.
- ERSADO L. [2002], « Child Labor and School Decisions in Urban and Rural Areas : Cross Country Evidence », *International Food Policy Research Institute Food Consumption and Nutrition Division*, Discussion Paper 145.
- ERSADO L. [2006], « Rural vulnerability in Serbia », *The world bank policy*, research working paper 4010.
- FITZSIMMONS E. [2003], « The Effect of Risk on Education and Child Labor », Institute for Fiscal Studies, Working Paper, vol. 02/07.
- FLUG K., SPILIMBERGO A., WACHTENHEIM E. [1998], « Investment in education : do economic volatility and credit constraints matter ? », *Journal of Development Economics*, vol. 55, n° 2, p. 465-481.
- FRIEDMAN M. [1957], « A theory of the Consumption Function », *NBER*, Princeton.
- GLEWWE P., HALL G. [1998], « Are some groups more vulnerable to macroeconomic shocks than others ? Hypothesis tests based on panel data from Peru », *Journal of Development Economics*, vol. 56, n° 1, p. 181-206.
- GUARCELLO L., MEALLI F., ROSATI F. [2003], « Household vulnerability and child labor : the effect of shocks, credit rationing and insurance », Understanding Children's work, an inter-agency research cooperation project.

- HEADY L. [2003], « The effect of child labor on learning achievement », *World Development*, vol. 31, n° 2, p. 385-398.
- JACOBY H., SKOUFIAS E. [1997], « Risk, Financial Markets, and Human Capital in a Developing Country », *Review of Economic Studies*, n° 64, p. 311-335.
- JENSEN R. [2000], « Agricultural volatility & investment in Children », *American Economic Review Papers and Proceedings*, vol. 90, n° 2, p. 399-404.
- MALDONADO J., GONALEZ-VEGA C., ROMERO V. [2003], « The influence of microfinance on the education decisions of rural households : evidence from Bolivia », présenté à la réunion annuelle de l'American Agricultural Economics Association, Montreal.
- NAGARAJ K. [2002], *Female and Child Workers in a Household Industry : A Case study of Beedi Industry in Karnataka and Tamil Nadu*, Madras, Institute of Development.
- NKAMLEU G., KIELLAND A. [2006], « Modeling farmer's decisions on child labor and schooling in the cocoa sector : a multinomial logit analysis in Côte d'Ivoire », *Agricultural Economics*, vol. 35, n° 3, p. 319.
- PATRINOS H., PSACHAROPOULOS G., VELEZ E. [1994], « Education and earnings in Paraguay », *Economics of Education Review*, vol. 13, n° 4, p. 321-327.
- RANJAN P. [1999], « An Economic analysis of child labor », *Economic Letters*, n° 64, p. 99-105.
- RANJAN P. [2001], « Credit Constraints and the phenomenon of child labor », *Journal of Development Economics*, n° 114, p. 81-102.
- RAVAILLON M., WODON Q. [2000], « Does child labor displace schooling ? Evidence on behavioural responses to an enrollment subsidy », *The Economic Journal*, n° 110, p. 158-175.